



Madame, Monsieur,

Si en rentrant, votre enfant se précipite vers l'armoire à provisions pour en extraire une boîte de poisson, un pot de compote ou un paquet de biscuits... ne vous inquiétez pas : il a simplement appris que l'**Opération Arc-en-Ciel** est commencée et que son école y participe. Les vivres non périssables sont à apporter à leur école **jusqu'au** au plus tard.

**SI CHAQUE ÉLÈVE APPORTE 1 KILO,
ARC-EN-CIEL RÉCOLTERA DANS CETTE ÉCOLE PLUS DE KILOS.**

Notre but : récolter plus de 100 tonnes de vivres non périssables ! En offrant aux associations ces vivres, Arc-en-Ciel leur permet d'offrir plus de loisirs aux enfants. Tout simplement parce qu'en allégeant leur budget nourriture, elles peuvent consacrer un budget plus important aux vacances des enfants et à leurs loisirs durant l'année.

Nos bénéficiaires : des associations s'occupant d'enfants défavorisés (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, ...) en Wallonie et à Bruxelles.

Quelques exemples de ce dont nous avons besoin :

- Pour le petit-déjeuner : céréales, biscuits petit-déjeuner, pâte à tartiner, confiture, ...
- Pour le plaisir : chocolat, bonbons emballés, barres biscuitées, boissons, ...
- Pour les repas : conserves de légumes ou poisson, compotes, soupes, riz, ...
- Pour l'hygiène : brosse à dents, dentifrice, savon, produit de lessive, papier toilette, ...

** Les vivres doivent idéalement être consommables jusqu'au mois de septembre**

Cette année, encore plus que les autres années, nous avons besoin de vous !
Au côté des mouvements de jeunesse qui réalisent le porte-à-porte, nous comptons sur les écoles pour faire à nouveau de cette édition une réussite.

Plus d'infos sur www.arc-en-ciel.be.

**EN 2024, LES ÉCOLES ONT RÉCOLTÉ 30 TONNES, NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR BATTRE CE RECORD !
MERCİ POUR CE GESTE DE SOLIDARITÉ !**